

PRO-SET® HTP-187 Resin

Fiche de données de sécurité

Selon la norme sur la communication de risques (Hazard Communication Standard, CRF29 1910.1200) HazCom 2012 et selon le Règlement sur les produits dangereux (RPD) du SIMDUT 2015

Date d'émission: 03/23/2018 Date de révision: 05/15/2018 Version: HTP-187-2018b

SECTION 1: Identification

Identification

Forme du produit : Mélange
Nom du produit : PRO-SET® HTP-187 Resin
Code du produit : HTP-187, HTP-187-1, HTP-187-2, HTP-187-4

Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation recommandée : Enrobage de résine de surface pour les composites

Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur

Gougeon Brothers, Inc
100 Patterson Ave.
Bay City, MI 48706 - U.S.A.
T 888-377-6738 or 989-684-7286
www.prosetepoxy.com

Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'urgence : CHEMTREC 1 (800) 424-9300
CHEMTREC International +1 (703) 527-3887 24 hr

SECTION 2: Identification des dangers

Classification de la substance ou du mélange

Skin Irrit. 2
Eye Irrit. 2A
Skin Sens. 1
Aquatic Chronic 2

Éléments d'étiquetage

Pictogrammes de danger (GHS)



GHS07

GHS09

Mention d'avertissement (GHS)

Attention

Mentions de danger (GHS)

Provoque une irritation cutanée. Provoque une sévère irritation des yeux. Peut provoquer une allergie cutanée. Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

Conseils de prudence (GHS)

Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols. Se laver les mains, les avant-bras et le visage soigneusement après manipulation. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Éviter le rejet dans l'environnement. Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment eau. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Consulter un médecin. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste: Consulter un médecin. Recueillir le produit répandu. Éliminer le contenu/réceptacle dans un centre de collecte de déchets dangereux ou spéciaux, conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et/ou internationale

Autres dangers

Pas d'informations complémentaires disponibles

Toxicité aiguë inconnue

Non applicable

PRO-SET® HTP-187 Resin

Fiche de données de sécurité

Selon la norme sur la communication de risques (Hazard Communication Standard, CRF29 1910.1200) HazCom 2012 et selon le Règlement sur les produits dangereux (RPD) du SIMDUT 2015

SECTION 3: Composition/information sur les ingrédients

Substances

Non applicable

Mélanges

Nom	Identificateur de produit	%
2,2'-(Isopropylidènebis[(4,1-phénylénoxy)méthylène])bis(oxirane) homopolymérisé	(n° CAS) 25085-99-8	60 - 80
Carbonate de calcium	(n° CAS) 471-34-1	10 - 30
Phénol polymérisé avec le formaldéhyde, éther glycidyle	(n° CAS) 28064-14-4	5 - 10
1,4-Bis(2,3-époxypropoxy)butane	(n° CAS) 2425-79-8	1 - 5
Acide stéarique	(n° CAS) 57-11-4	1 - 5

L'identité chimique exacte et/ou le pourcentage exact (concentration) de chaque ingrédient peuvent être considérés comme des renseignements commerciaux confidentiels (RCC). Tout ingrédient non divulgué dans cette section peut avoir été jugé non dangereux pour la santé ou l'environnement, ou il peut être présent à un niveau inférieur à son seuil de divulgation. Se reporter à la section 15 pour de plus amples renseignements sur cette demande de RCC.

SECTION 4: Premiers secours

Description des premiers secours

Premiers soins après inhalation

: S'il y a difficulté à respirer, transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Consulter un médecin en cas de malaise.

Premiers soins après contact avec la peau

: EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment Eau. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Consulter un médecin.

Premiers soins après contact oculaire

: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste: Consulter un médecin.

Premiers soins après ingestion

: Ne pas faire vomir sans l'avis d'un médecin. Ne jamais administrer quelque chose par la bouche à une personne inconsciente. Consulter un médecin en cas de malaise.

Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes/effets après inhalation

: Peut causer une irritation des voies respiratoires.

Symptômes/effets après contact avec la peau

: Provoque une irritation cutanée. Les symptômes peuvent inclure des rougeurs, des dessèchements, une délipidation et une gerçure de la peau. Peut provoquer une allergie cutanée.

Symptômes/effets après contact oculaire

: Provoque une sévère irritation des yeux. Les symptômes peuvent inclure un inconfort ou des douleurs, un clignement excessif des paupières et une production excessive de larmes, avec une rougeur prononcée et un gonflement de la conjonctive.

Symptômes/effets après ingestion

: Peut être nocif en cas d'ingestion. Peut provoquer une irritation de l'appareil digestif, des nausées, des vomissements et des diarrhées.

Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Des symptômes peuvent apparaître ultérieurement. En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

: Mousse. Dioxyde de carbone. Produit chimique sec.

Agents d'extinction non appropriés

: Ne pas utiliser un fort courant d'eau.

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Danger d'incendie

: Les produits de combustion peuvent inclure, sans s'y limiter : oxydes de carbone. Phénoliques. Des fumées irritantes.

Réactivité

: Pas de réaction dangereuse connue dans les conditions normales d'emploi.

Conseils aux pompiers

Protection en cas d'incendie

: Rester en amont du vent par rapport à l'incendie. Porter un habit pare feu complet incluant un équipement de respiration (SCBA). Refroidir à l'eau les emballages fermés exposés au feu.

PRO-SET® HTP-187 Resin

Fiche de données de sécurité

Selon la norme sur la communication de risques (Hazard Communication Standard, CRF29 1910.1200) HazCom 2012 et selon le Règlement sur les produits dangereux (RPD) du SIMDUT 2015

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Mesures générales : Porter les vêtements protecteurs recommandés dans la section 8. Isoler la zone de danger et interdire l'accès au personnel non protégé et non autorisé.

Pour les non-secouristes

Pas d'informations complémentaires disponibles

Pour les secouristes

Pas d'informations complémentaires disponibles

Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables. Avertir les autorités si le produit pénètre dans les égouts ou dans les eaux du domaine public.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour la rétention : Contenir et/ou absorber le déversement avec une substance inerte (par ex. du sable ou de la vermiculite) puis placer ensuite dans un conteneur adapté. Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts. Porter l'équipement de protection individuelle recommandé.

Procédés de nettoyage : Balayer ou pelleter le produit déversé et le mettre dans un récipient approprié pour élimination. Ventiler la zone.

Référence à d'autres rubriques

Pour plus d'informations, se reporter à la section 8 : "Contrôle de l'exposition-protection individuelle".

SECTION 7: Manutention et stockage

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Éviter le contact avec la peau et les yeux. Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols. Ne pas avaler. Manipuler et ouvrir les conteneurs avec précaution. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Assurer une ventilation appropriée. Lorsque mélangé aux agents de durcissement présents en grandes quantités, ce produit peut causer une réaction exothermique capable de générer suffisamment de chaleur pour endommager ou enflammer les matériaux se trouvant à proximité et émettre des fumées et des vapeurs qui varient grandement en composition et en toxicité.

Mesures d'hygiène : Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Se laver les mains après toute manipulation.

Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage : Conserver hors de la portée des enfants. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé.

SECTION 8: Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Paramètres de contrôle

2,2'-(Isopropylidènebis[(4,1-phénylénoxy)méthylène]]bis(oxirane) homopolymérisé (25085-99-8)		
Non applicable		
Carbonate de calcium (471-34-1)		
ACGIH	ACGIH TWA (mg/m ³)	10 mg/m ³ Inhalable; 3 mg/m ³ , TWA, Respirable (Dust and PNOS)
OSHA	OSHA PEL (TWA) (mg/m ³)	15 mg/m ³ Total dust; 5 mg/m ³ , Respirable; Reference OSHA Table Z-1 (Dust and PNOS)
Phénol polymérisé avec le formaldéhyde, éther glycidyle (28064-14-4)		
Non applicable		
1,4-Bis(2,3-époxypropoxy)butane (2425-79-8)		
Non applicable		
Acide stéarique (57-11-4)		
Non applicable		

PRO-SET® HTP-187 Resin

Fiche de données de sécurité

Selon la norme sur la communication de risques (Hazard Communication Standard, CRF29 1910.1200) HazCom 2012 et selon le Règlement sur les produits dangereux (RPD) du SIMDUT 2015

Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés	: Assurer une bonne ventilation du poste de travail.
Protection des mains	: Porter des gants appropriés résistant aux produits chimiques.
Protection oculaire	: Porter un appareil de protection des yeux/du visage.
Protection de la peau et du corps	: Porter un vêtement de protection approprié.
Protection des voies respiratoires	: En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Le choix de l'appareil de protection respiratoire doit être fondé sur les niveaux d'expositions prévus ou connus, les dangers du produit et les limites d'utilisation sans danger de l'appareil de protection respiratoire retenu.
Contrôle de l'exposition de l'environnement	: Éviter le rejet dans l'environnement.
Autres informations	: Produit à manipuler en suivant une bonne hygiène industrielle et des procédures de sécurité. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	: Liquide
Apparence	: Aucune donnée disponible
Couleur	: Noire
Odeur	: Doux
Seuil olfactif	: Aucune donnée disponible
pH	: Aucune donnée disponible
Point de fusion	: Aucune donnée disponible
Point de congélation	: Aucune donnée disponible
Point d'ébullition	: > 400 °F / 204 °C
Point d'éclair	: > 200 °F / 93 °C [Basé sur les résultats des tests ASTM D92 pour des produits similaires]
Vitesse d'évaporation relative (acétate de butyle=1)	: Aucune donnée disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	: Non inflammable
Pression de la vapeur	: < 1 mm Hg [Évaluation basée sur la liste des composants]
Densité relative de la vapeur à 20 °C	: < 1 mmHg@ 20 °C [Évaluation basée sur la liste des composants]
Densité relative	: 1,29
Solubilité	: Aucune donnée disponible
Coefficient de partage n-octanol/eau	: Aucune donnée disponible
Température d'auto-inflammation	: Aucune donnée disponible
Température de décomposition	: Aucune donnée disponible
Viscosité, cinématique	: 18604 mm ² /s @ 20 °C
Viscosité, dynamique	: Aucune donnée disponible
Limites d'explosivité	: Aucune donnée disponible
Propriétés explosives	: Aucune donnée disponible
Propriétés comburantes	: Aucune donnée disponible
Autres informations	
Teneur en COV	: Veuillez consulter la fiche signalétique de l'agent de durcissement pour des renseignements sur la teneur du contenu volatil du système de résine et du durcisseur
Densité apparente	: 10,76 lb/gal / 1.29 kg/L

SECTION 10: Stabilité et réactivité

Réactivité	: Pas de réaction dangereuse connue dans les conditions normales d'emploi.
Stabilité chimique	: Stable dans les conditions normales.
Possibilité de réactions dangereuses	: Pas de réaction dangereuse connue dans les conditions normales d'emploi. Une masse de plus d'une livre de produit ajoutée à une amine aliphatique provoquera une polymérisation irréversible, avec une importante accumulation de chaleur. Les acides forts, les bases, les amines et les mercaptans peuvent provoquer la polymérisation.
Conditions à éviter	: Chaleur. Matières incompatibles.

PRO-SET® HTP-187 Resin

Fiche de données de sécurité

Selon la norme sur la communication de risques (Hazard Communication Standard, CRF29 1910.1200) HazCom 2012 et selon le Règlement sur les produits dangereux (RPD) du SIMDUT 2015

Matières incompatibles : Acides forts. Bases. Amines. Mercaptans.
Produits de décomposition dangereux : Peut inclure, sans s'y limiter : oxydes de carbone. Phénoliques.

SECTION 11: Données toxicologiques

Informations sur les effets toxicologiques

2,2'-(Isopropylidènebis[(4,1-phénylénoxy)méthylène])bis(oxirane) homopolymérisé (25085-99-8)	
DL50 orale rat	> 15000 mg/kg
DL50 cutanée lapin	> 23000 mg/kg

Carbonate de calcium (471-34-1)	
DL50 orale rat	> 2000 mg/kg
DL50 cutanée lapin	2000 mg/kg
CL50 inhalation rat	> 3 mg/l/4h

Phénol polymérisé avec le formaldéhyde, éther glycidyle (28064-14-4)	
DL50 orale rat	> 2000 mg/kg
DL 50 cutanée rat	2000 mg/kg

1,4-Bis(2,3-époxypropoxy)butane (2425-79-8)	
DL50 orale rat	1134 mg/kg
DL50 cutanée lapin	1130 mg/kg
CL50 inhalation rat	11,3 mg/l/4h

Toxicité Aiguë (voie orale) : Non classé.
Toxicité Aiguë (voie cutanée) : Non classé.
Toxicité aiguë (inhalation) : Non classé.
Corrosion cutanée/irritation cutanée : Provoque une irritation cutanée.
Lésions oculaires graves/irritation oculaire : Provoque une sévère irritation des yeux.
Sensibilisation respiratoire ou cutanée : Peut provoquer une allergie cutanée.
Mutagénicité sur les cellules germinales : Non classé
Cancérogénicité : Non classé
Toxicité pour la reproduction : Non classé
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) : Non classé
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée) : Non classé
Danger par aspiration : Non classé

PRO-SET® HTP-187 Resin	
Viscosité, cinématique (valeur calculée)	18604 mm ² /s @ 20 °C

Symptômes/effets après inhalation : Peut causer une irritation des voies respiratoires.
Symptômes/effets après contact avec la peau : Provoque une irritation cutanée. Les symptômes peuvent inclure des rougeurs, des dessèchements, une délipidation et une gerçure de la peau. Peut provoquer une allergie cutanée.
Symptômes/effets après contact oculaire : Provoque une sévère irritation des yeux. Les symptômes peuvent inclure un inconfort ou des douleurs, un clignement excessif des paupières et une production excessive de larmes, avec une rougeur prononcée et un gonflement de la conjonctive.
Symptômes/effets après ingestion : Peut être nocif en cas d'ingestion. Peut provoquer une irritation de l'appareil digestif, des nausées, des vomissements et des diarrhées.
Autres informations : Voies d'exposition possibles : ingestion, inhalation, peau et yeux.

SECTION 12: Données écologiques

Toxicité

Écologie - général : Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Ingrédient	CAS#	Renseignements sur les critères de classification de l'écotoxicité
2,2'-(Isopropylidènebis[(4,1-phénylénoxy)méthylène])bis(oxirane) homopolymérisé	25085-99-8	Aquatic Chronic Cat. 2

PRO-SET® HTP-187 Resin

Fiche de données de sécurité

Selon la norme sur la communication de risques (Hazard Communication Standard, CRF29 1910.1200) HazCom 2012 et selon le Règlement sur les produits dangereux (RPD) du SIMDUT 2015

Ingrédient	CAS#	Renseignements sur les critères de classification de l'écotoxicité
Carbonate de calcium	471-34-1	Non classé
Phénol polymérisé avec le formaldéhyde, éther glycidyle	28064-14-4	Aquatic Chronic Cat. 2
1,4-Bis(2,3-époxypropoxy)butane	2425-79-8	Aquatic Chronic Cat. 3
Acide stéarique	57-11-4	Non classé

Persistance et dégradabilité

PRO-SET® HTP-187 Resin	
Persistance et dégradabilité	Non établi.

Potentiel de bioaccumulation

PRO-SET® HTP-187 Resin	
Potentiel de bioaccumulation	Non établi.

Carbonate de calcium (471-34-1)

BCF poissons 1	(no bioaccumulation)
----------------	----------------------

Mobilité dans le sol

PRO-SET® HTP-187 Resin	
Écologie - sol	Pas d'informations complémentaires disponibles.

Autres effets néfastes

Autres informations : Aucun autre effet connu.

SECTION 13: Données sur l'élimination

Méthodes de traitement des déchets

Recommandations relatives à l'élimination du produit ou de l'emballage : Eliminer conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur.

SECTION 14: Informations relatives au transport

Department of Transportation (DOT) et Transport des marchandises dangereuses (TMD)

Conformément aux exigences de DOT/TMD

Non réglementé

Transport maritime

Conformément aux exigences de IMDG

N° ONU (IMDG) : 3082
Désignation officielle pour le transport (IMDG) : MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A.
Désignation officielle pour le transport - Addition : Résine époxydique
Classe (IMDG) : 9 - Matières et objets dangereux divers
Groupe d'emballage (IMDG) : III
Numéro EmS (1) : F-A, S-F
Polluant marin : Oui

Transport par air

Conformément aux exigences de IATA

N° UN (IATA) : 3082
Désignation exacte d'expédition/Description (IATA) : Matière dangereuse du point de vue de l'environnement, liquide, n.s.a.
Désignation officielle pour le transport - Addition : Résine époxydique
Classe (IATA) : 9 - Marchandises dangereuses diverses
Groupe d'emballage (IATA) : III
Polluant marin : Oui

PRO-SET® HTP-187 Resin

Fiche de données de sécurité

Selon la norme sur la communication de risques (Hazard Communication Standard, CRF29 1910.1200) HazCom 2012 et selon le Règlement sur les produits dangereux (RPD) du SIMDUT 2015

SECTION 15: Informations sur la réglementation

Réglementations fédérales

Tous les composants de ce produit figurent à l'inventaire de la Toxic Substances Control Act (TSCA) de l'Environmental Protection Agency des États-Unis (ou en sont exclus).

Tous les composants de ce produit figurent aux inventaires canadiens LIS (Liste intérieure des substances) et LES (Liste extérieure des substances) (ou en sont exclus).

2,2'-(Isopropylidènebis[(4,1-phénylénoxy)méthylène]]bis(oxirane) homopolymérisé (25085-99-8)	
Flag réglementaire EPA TSCA	XU - indique une substance qu'il n'est pas nécessaire de déclarer en vertu de la règle de déclaration des mises à jour des inventaires (Inventory Update Reporting Rule), c.-à.-d, la mise à jour partielle de la base de données de l'inventaire de la loi sur les substances toxiques (TSCA Inventory Data Base); Rapports de production et de site
Phénol polymérisé avec le formaldéhyde, éther glycidyle (28064-14-4)	
Flag réglementaire EPA TSCA	XU - indique une substance qu'il n'est pas nécessaire de déclarer en vertu de la règle de déclaration des mises à jour des inventaires (Inventory Update Reporting Rule), c.-à.-d, la mise à jour partielle de la base de données de l'inventaire de la loi sur les substances toxiques (TSCA Inventory Data Base); Rapports de production et de site
1,4-Bis(2,3-époxypropoxy)butane (2425-79-8)	
Flag réglementaire EPA TSCA	TP - TP - Indique une substance assujettie à un protocole d'essai proposé à la section 4 de la TSCA (Toxic Substances Control Act).

Les secrets commerciaux relatifs au SIMDUT du Canada : Aucune donnée disponible

Réglementations internationales

Pas d'informations complémentaires disponibles

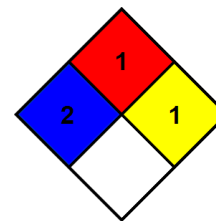
Réglementations des Etats - É-U

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 16: Autres informations

Date d'émission : 03/23/2018
Date de révision : 05/15/2018
Autres informations : Aucun.

Danger pour la santé NFPA : 2
Danger d'incendie NFPA : 1
Réactivité NFPA : 1



Notation de danger

Santé : 2 Danger modéré
Inflammabilité : 1 Danger léger
Physique : 1 Danger léger

Clause de non-responsabilité : nous croyons que les affirmations, les informations techniques et les recommandations contenues dans la présente sont véridiques, mais elles sont données sans garantie d'aucune sorte. Les informations contenues dans ce document s'appliquent à cette substance spécifique comme fournie. Elles peuvent ne pas être valables pour cette substance si elle est utilisée en combinaison avec toute autre substance. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de s'assurer de la pertinence et de l'intégralité de cette information quant à l'usage particulier qu'il en fera.